



Aulnay-Sous-Bois, Le 05/09/2019

LA CGT LA PAROLE DES SALARIES

M. le Directeur,

Le 03/09/2019, vous avez adressé à la CGT Sopréal un courrier en réponse à un mail envoyé le 31/07/2019 à la Direction Générale de l'Oréal au sujet des conditions de travail. Ce courrier nous fait réagir car dans vos propos, on a l'impression que **vous ne prenez pas conscience de la gravité des évènements**, (de 30 à 37 degrés relevés dans l'ensemble de l'usine, sauf certains bureaux climatisés EUX), qui se sont produits cet été à l'usine et surtout que vous pensez avoir tout mis en œuvre pour comme vous le dites rendre la situation « ACCEPTABLE » ; pour être sincère **ce n'est pas du tout le sentiment des salariés et celui de la CGT !**

Avant tout, vous nous avez fait part lors d'un **entretien le 2 Septembre de votre exaspération à devoir répondre à notre mail du 31/07/2019** envoyé à la Direction Générale ; nous en sommes désolés pour vous, **mais c'est notre rôle de représentants du personnel d'utiliser tous les moyens et leviers à notre disposition pour débloquer une situation quand nous estimons qu'il en va de la santé des salariés** et ainsi éviter des accidents dramatiques ! Nous aurions préféré ne pas en arriver là et avoir été entendus par vos prédécesseurs pendant toutes ces années où nous avons demandé**que des investissements majeurs soient entrepris pour une climatisation efficace de l'usine**, ce qui n'a jamais été le cas ! D'ailleurs nous réfutons votre affirmation disant que la chaleur dans l'usine ne se produit que 5 jours par an, c'est faux, c'est régulièrement !

Dans ce courrier, vous exposez les mesures exceptionnelles que vous avez prises mais nous vous faisons remarquer qu'elles sont intervenues seulement après que **des membres de la CGT aient fait des relevés de températures (de 30 à 37°)** et les aient envoyés à la DG et

l'Inspection du travail) et c'est donc bien trop tard que « quelques mesurettes » ont été envisagées, celles-ci ne permettant pas aux salariés de se protéger de la chaleur suffocante (salle peu climatisée, bouteille d'eau interdite dans les ateliers).

D'ailleurs, après la **canicule du mois de juillet**, on aurait pu penser que vous en auriez tiré des enseignements : mais pas du tout ! Au mois d'août **les salariés ont souffert** (ex : 34° degrés relevés sur la T10) de la même façon, voire avec plus d'indifférence, (pas de bouteille d'eau).

A votre place, face à l'urgence et aux risques d'accidents, **la CGT** aurait pris ses responsabilités et comme **MESURE EXCEPTIONNELLE** : l'arrêt de la production ; mais les salariés l'ont bien compris et nous aussi, coûte que coûte, la production doit continuer, il en va du « **PRIX DE REVIENT INDUSTRIEL** ».

D'une manière générale, le management a fait de son mieux.... à l'exception de cette réflexion qui nous a été faites lors de nos relevés de températures « vous êtes en délégation ? » par une personne.

Vos propos en général, ne nous rassurent pas du tout, ce fatalisme, ce manque de volonté d'agir ne donnent confiance à personne et le projet « équilibre » ne s'engage pas de la meilleure façon !

Pour preuve, lors de l'entretien du 2 Septembre vous nous avez dit qu'il n'y avait pas de budget spécial pour la climatisation et que cela faisait partie des 16 millions du projet « équilibre » ?

La CGT et les salariés n'acceptent pas cette réponse évasive et floue ! M. le Directeur, nous vous demandons dans les plus brefs délais d'exposer à l'ensemble du personnel un plan détaillé et fourni, budgété, d'une climatisation performante de l'usine avec la démonstration par un expert d'abaissement significatif des températures.

Nous en profitons pour vous informer qu'un autre sujet préoccupe l'ensemble des salariés : **le projet de centralisation des vestiaires** et nous vous demandons de faire des propositions autres que le projet initial car il ne nous satisfait pas du tout et engendrerait **de nouvelles contraintes pour les salariés.**

Cette lettre sera distribuée à l'ensemble du personnel, en copie à la Direction Générale et l'Inspection du travail.

Tout cela reste bien sur **CONFIDENTIEL** comme il est écrit dans votre courrier adressé à la CGT.